



[ACCUEIL](#) > [USAGERS](#) > [PAYER EN LIGNE VOS FRAIS HOSPITALIERS](#)

Payer en ligne vos frais hospitaliers

Vous, ou un de vos ayants droit, êtes venu dans un des établissements du CH de Rodez et vous avez reçu un courrier vous indiquant que certains frais restent à votre charge, ainsi qu'un avis des sommes à payer.

Le CH met à votre disposition un service de paiement en ligne afin que vous puissiez régler ces sommes par Internet. Ces règlements se feront par l'intermédiaire d'un service sécurisé, élaboré par la Direction Générale des Finances Publiques, et disponible 7j/7j et 24h/24h :

[Payer sa facture en ligne](#) ➔

NB : Plusieurs éléments vous seront demandés, que vous retrouverez sur l'avis des sommes à payer :

1. L'identifiant collectivité
2. La référence
3. Le montant de la recette
4. Le numéro entrée

AVIS DES SOMMES À PAYER

PAIEMENTS : Cette facture est payable à réception

RENDREMENTS HOSPITALIERS

TALON DE PAIEMENT

A qui m'adresser en cas de difficultés ?

Pour des renseignements sur le décompte des sommes dues, contacter le CH : 05 65 55 28 66

Pour des demandes sur le mode de paiement ou l'échelonnement des paiements (...), contacter le Trésor Public : 05 65 68 14 76

CENTRE HOSPITALIER RODEZ

AVENUE DE L' HÔPITAL
12027 RODEZ CEDEX 9

05 65 55 12 12

05 65 55 27 19